

Image not found or type unknown



Congé nouvel an jours ouvrables

Par **amd**am, le 25/11/2008 à 20:28

Bonjour,rrrrMes congés sont calculés en jours ouvrables et je ne travaille pas le samedi.rnJe compte poser des jours pour Nouvel An : combien va t-on me décompter si je prends : - mercr 31/12 : 1 CPrn - jeudi 01/01 : fériérn - vendre02/01 : 1 CPrn - samedi 03/01 : repos habituelrnReprise du travail lundi 05/01.rnMerci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le 26/11/2008 à 13:27

bonjour,rrrnje dirai 3 jours (le samedi compte en jours ouvrable)